

L'équipement numérique dans les écoles et les établissements publics

Le nombre d'ordinateurs pour 100 élèves et le nombre d'outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves permettent de mesurer le niveau d'équipement informatique de l'école ou de l'établissement concerné. Les moyennes académiques ou départementales peuvent masquer des disparités importantes d'équipement entre les établissements scolaires. Néanmoins, elles donnent une indication de l'investissement plus ou moins important réalisé par les collectivités territoriales dans le numérique éducatif.

Davantage d'équipement informatique pour les écoles élémentaires des départements ruraux

En 2019, selon les départements, le nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans les écoles élémentaires va de moins de 2 à Mayotte à 30 en Lozère et 35 dans le Territoire de Belfort **•18.1**. Les départements les moins bien dotés sont ceux des DROM et d'une partie de l'Île-de-France, avec moins de 10 ordinateurs pour 100 élèves.

De manière générale, les grandes métropoles sont moins bien équipées que la moyenne du pays : on compte moins de 14 ordinateurs pour 100 élèves pour les départements englobant les agglomérations de Lyon, Lille, Marseille, Strasbourg, Nantes, Rennes, Bordeaux, Montpellier et Grenoble (à l'exception de Paris avec 17 ordinateurs pour 100 élèves). À l'inverse, les écoles les mieux équipées sont généralement dans des départements ruraux : les Landes, le Lot, le Cantal, la Lozère, les Hautes-Alpes, la Meuse, la Creuse et la Haute-Marne offrent au moins 22 ordinateurs pour 100 élèves. Les départements ruraux sont aussi les mieux équipés en outils de vidéoprojection : au moins 45 outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves dans les Ardennes, la Meuse, La Corrèze, le Cantal, la Lozère, le Territoire de Belfort et la Haute-Loire **•18.2**.

Des disparités géographiques d'équipement informatique pour les collèges

Dans les collèges, l'équipement est généralement supérieur à celui des écoles (34 terminaux pour 100 élèves et 49 outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves en moyenne) **•18.3** et **•18.4**. L'équipement a progressé dans tous les départements entre 2016 et 2019. Avec moins de 25 terminaux pour 100 élèves, certains DROM (la Guyane et la Guadeloupe), certains départements d'Île-de-France (le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne) et départements limitrophes (l'Eure, l'Eure-et-Loir,

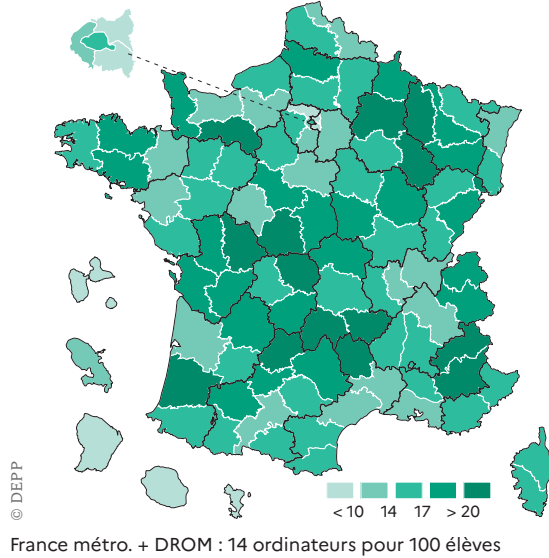
le Loiret, l'Aube) demeurent moins bien dotés. La situation entre départements d'une même académie est parfois contrastée, notamment en Île-de-France où Paris, l'Essonne et surtout le Val-de-Marne (respectivement 40, 48 et 67 ordinateurs pour 100 élèves) figurent parmi les départements les mieux dotés. Quatre départements se démarquent par des taux d'équipement informatique très élevés (plus de 67 ordinateurs pour 100 collégiens) : les Bouches-du-Rhône et trois départements plutôt ruraux (la Corrèze, les Landes et la Haute-Saône). L'écart d'équipement entre DROM et départements englobant les grandes métropoles d'une part et départements ruraux d'autre part est moins important dans les collèges que dans les écoles. Ces évolutions témoignent d'investissements récents des conseils généraux et du déploiement du plan numérique à partir de 2016.

En termes d'outils de vidéoprojection, les départements ruraux sont également les mieux dotés. Les Vosges et les Landes dépassent les 70 outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves. Les écarts entre départements sont cependant limités : 90 départements sur 101 ont un taux d'équipement compris entre 40 et 60 outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves.

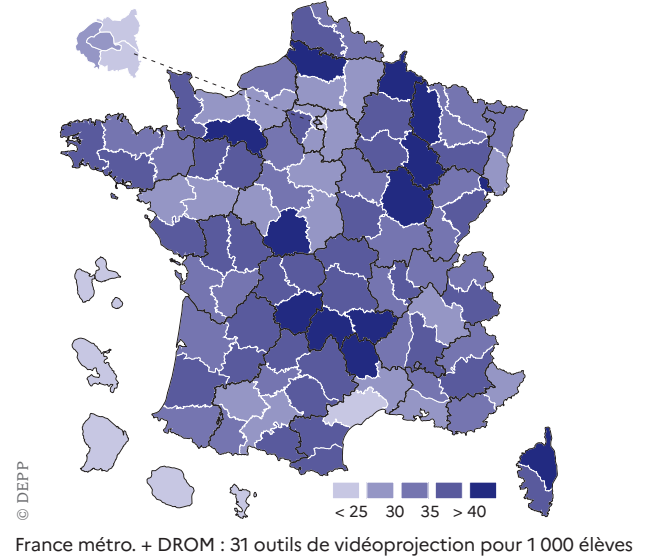
Un meilleur équipement en ordinateurs pour les lycées dans toutes les académies

Au niveau national, les lycées sont en moyenne nettement mieux équipés en ordinateurs que les collèges : 47 ordinateurs pour 100 élèves. Globalement, les lycées professionnels sont mieux dotés que les lycées d'enseignement général et technologique (respectivement 62 et 44 ordinateurs pour 100 élèves). Les disparités d'équipement entre académies sont peu marquées : hormis dans certains DROM (Mayotte, Guadeloupe et Guyane), le nombre d'ordinateurs est d'au moins 38 pour 100 lycéens **•18.5**. Les six académies du nord, du nord-est (Lille, Amiens et Reims), d'Occitanie (Montpellier et Toulouse) et de Clermont-Ferrand sont les mieux pourvues en terminaux (plus de 55 ordinateurs pour 100 lycéens). Le taux d'équipement informatique est par contre bien moins élevé que la moyenne nationale en Île-de-France (entre 38 et 42 ordinateurs pour 100 élèves à Paris, Versailles et Créteil), en Rhône-Alpes (40 à Grenoble et à Lyon) et à Nice (41). En revanche, les lycées ne sont que légèrement mieux équipés que les collèges en outils de vidéoprojection : 51 outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves en moyenne nationale **•18.6**.

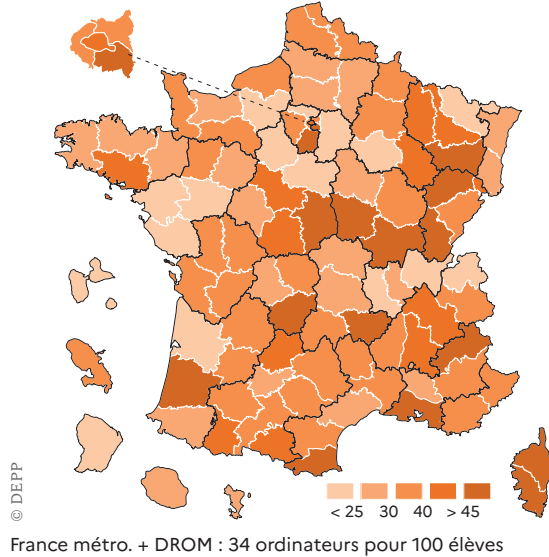
18.1 Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans les écoles élémentaires publiques - 2019



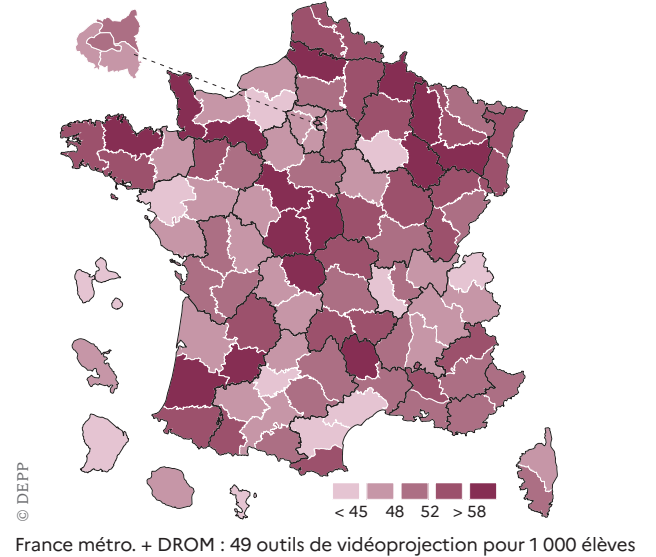
18.2 Nombre d'outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves dans les écoles élémentaires publiques - 2019



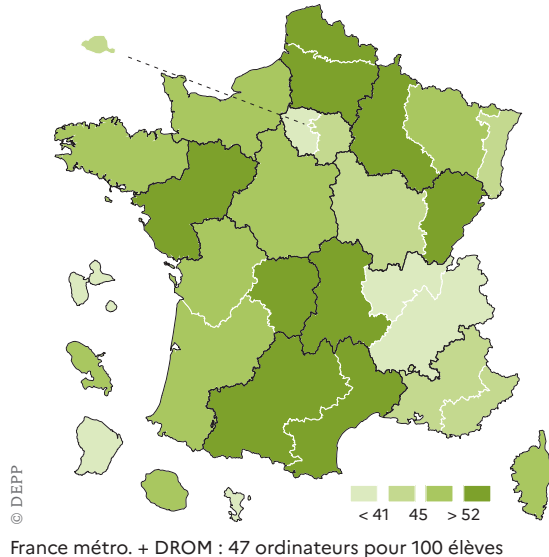
18.3 Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans les collèges publics - 2019



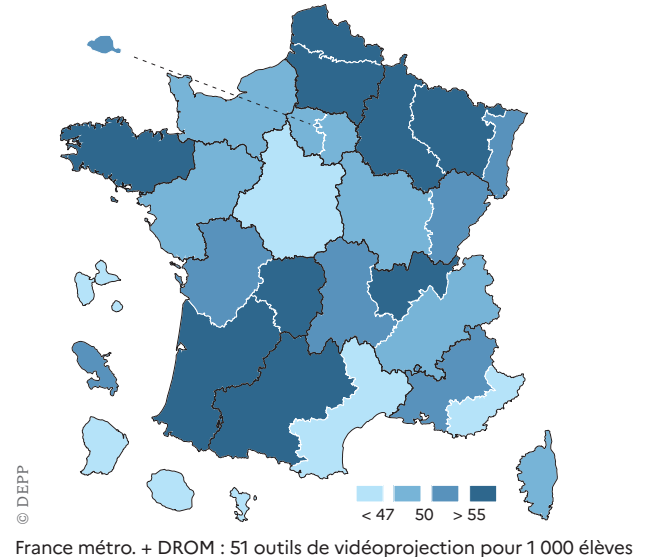
18.4 Nombre d'outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves dans les collèges publics - 2019



18.5 Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans les lycées publics - 2019



18.6 Nombre d'outils de vidéoprojection pour 1 000 élèves dans les lycées publics - 2019



Source : DEPP-MENJS, DNE-MENJS, enquête sur les TICE dans les établissements publics des 1^{er} et 2^d degrés 2019